DIPLÔMES d'université (DU)

Uniquement à BACO

DU DROIT COUTUMIER KANAK

Cette formation proposée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie vise à promouvoir les connaissances en droit coutumier kanak et à répondre à un besoin de formation croissant. Elle est composée de dix modules qui peuvent être suivis indépendamment les uns des autres. Il s'agit d'une formation complète destinée à donner aux participantes et participants des éléments de contexte et des clés de compréhension du fonctionnement du droit coutumier kanak.

Le public visé est très varié : assesseurs coutumiers, notaires, avocats par exemple mais également toute personne désireuse de découvrir le droit coutumier kanak. Le baccalauréat est requis pour l'obtention du diplôme universitaire mais pas pour les autres niveaux de certification.





DU MÉDIATEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL

La formation de Médiateur artistique et culturel, spécialité « savoirs océaniens », est proposée par l'UNC, en collaboration avec le Département des musiques traditionnelles et de chants polyphoniques océaniens (DMTCPO) du Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie.

Cette formation se compose de quatre modules. Elle s'adresse à celles et ceux qui souhaitent capitaliser des outils théoriques et pratiques pour se professionnaliser dans le domaine des médiations artistiques et culturelles contextualisées.

Le public visé est varié : des étudiantes et étudiants du Certificat de musicien intervenant territorial (CMIT), des intervenantes et intervenants en milieu scolaire et/ou carcéral, des animatrices et animateurs socio-culturels, des enseignantes et enseignants, des éducatrices et éducateurs, des agents communaux, etc.

Le baccalauréat ou un titre équivalent est requis.

DU PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Cette formation permet de doter les étudiantes et étudiants des connaissances nécessaires pour remplir les principales missions des agences immobilières. Les enseignements vont ainsi de la prospection de clients à la sélection de locataires en passant par la rédaction des contrats et des baux. Cette formation se veut la plus exhaustive possible et permettra aussi aux étudiantes et étudiants diplômés d'être capables de remplir des missions générales de gestion, de comptabilité, d'entretien et d'assurance.

Elle s'adresse aux professionnelles et professionnels de l'immobilier ou à celles et ceux qui envisagent de se professionnaliser dans ce secteur d'activité. Ceux-ci doivent être titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent.

Afin de répondre aux préoccupations théoriques et pratiques des personnels des agences immobilières, les enseignements sont dispensés à la fois sous la forme de cours magistraux mais aussi de travaux dirigés et/ou de séminaires, animés alternativement par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs et des professionnelles et professionnels de l'immobilier ou des matières étudiées (notaire, huissier, etc.).

